

## CHAPITRE 13

Gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux.

Note.

1.- Le no 13.02 comprend notamment l'extrait de réglisse, l'extrait de pyrèthre, l'extrait de houblon, l'extrait d'aloès et l'opium.

En sont, par contre, exclus:

- a) les extraits de réglisse contenant plus de 10 % en poids de saccharose ou présentés comme sucreries (no 17.04);
- b) les extraits de malt (no 19.01);
- c) les extraits de café, de thé ou de maté (no 21.01);
- d) les sucs et extraits végétaux constituant des boissons alcooliques (chapitre 22);
- e) le camphre naturel et la glycyrrhizine et les autres produits des nos 29.14 ou 29.38;
- f) les concentrés de paille de pavot contenant au moins 50% en poids d'alcaloïdes (no 29.39);
- g) les médicaments des nos 30.03 ou 30.04 et les réactifs destinés à la détermination des groupes ou des facteurs sanguins (no 30.06);
- h) les extraits tannants ou tinctoriaux (nos 32.01 ou 32.03);
- ij) les huiles essentielles, liquides ou concrètes, les résinoïdes et les oléorésines d'extraction, ainsi que les eaux distillées aromatiques et solutions aqueuses d'huiles essentielles et les préparations à base de substances odoriférantes des types utilisés pour la fabrication de boissons (chapitre 33);
- k) le caoutchouc naturel, le balata, la gutta-percha, le guayule, le chicle et les gommes naturelles analogues (no 40.01).

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes						
							Importation					Exportation	
							DD DC	DD TR	011	Autres			
13.01		Gomme laque; gommés, résines, gommés-résines et oléorésines (baumes, par exemple), naturelles.											
	1301.20	- Gomme arabique	1301.20.00				8	6	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	1301.90	- Autres	1301.90.00			16	6	6	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
13.02		Sucs et extraits végétaux; matières pectiques, pectinates et pectates; agar-agar et autres mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés.											
	1302.1	- Sucrs et extraits végétaux :											
	1302.11	-- Opium	1302.11.00			16	8	6	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	1302.12	-- De réglisse	1302.12.00				8	6	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	1302.13	-- De houblon	1302.13.00				6	6	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	1302.19	-- Autres	1302.19.00			16	8	6	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	1302.20	- Matières pectiques, pectinates et pectates	1302.20.00				8	6	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	1302.3	- Mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés :											
	1302.31	-- Agar-agar	1302.31.00				6	6	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	1302.32	-- Mucilages et épaississants de caroubes, de graines de caroubes ou de graines de guarée, même modifiés	1302.32.00				8	6	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	1302.39	-- Autres	1302.39.00				8	6	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044